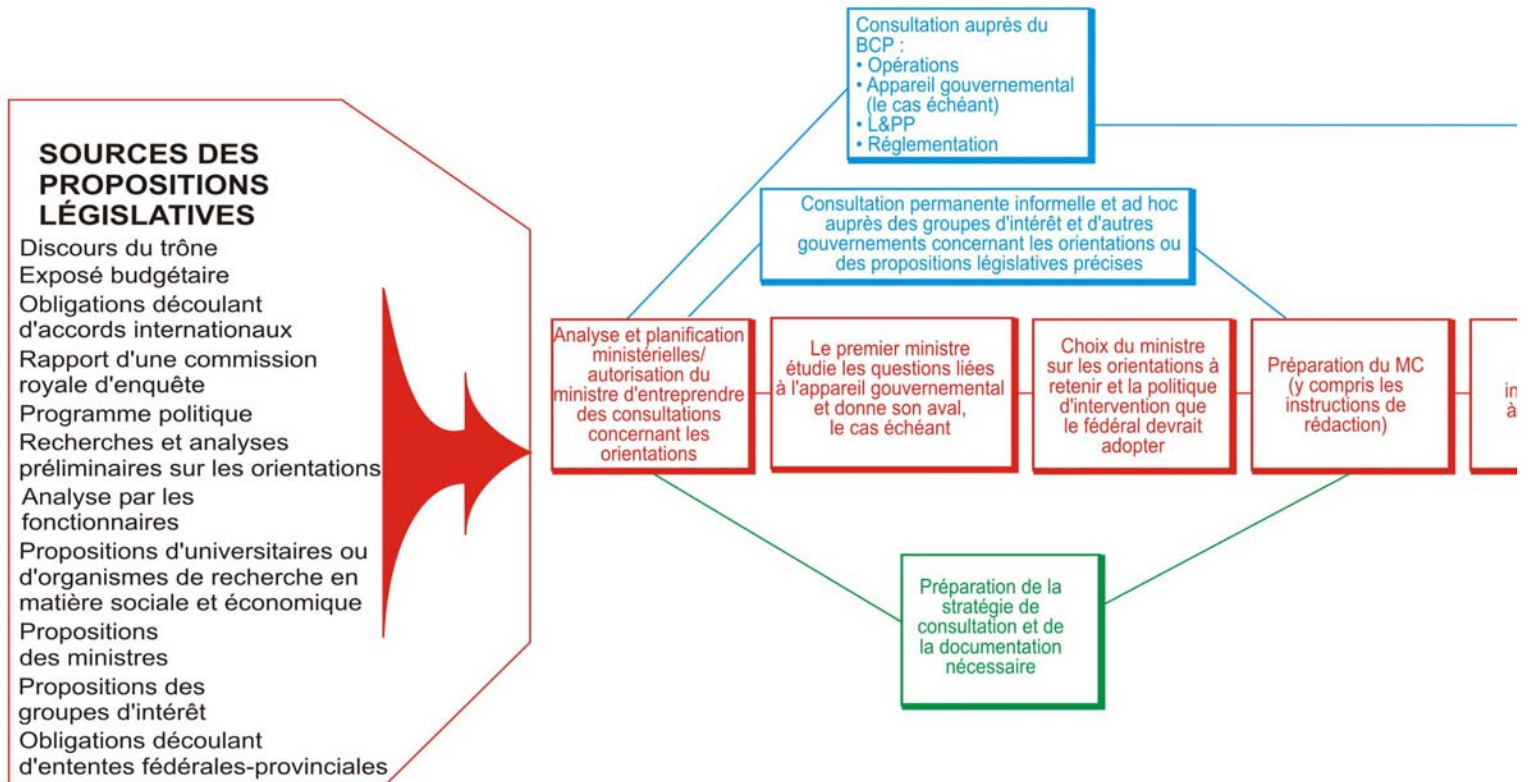


LE PROCESSUS LÉGISLATIF I

ÉLABORATION ORIENTATIVE



LÉGENDE :

BCP	Bureau du Conseil privé
LGCC	Le Leader du gouvernement à la Chambre des communes
L&PP	Législation et planification parlementaire - BCP
MC	Mémoire au Cabinet
RC	Rapport de comité du Cabinet
RD	Rapport de décision du Cabinet
SM	Sous-ministre

IMPORTANT :

Aussitôt que possible au cours du processus, on devrait former une équipe de projet chargée d'élaborer les orientations et de participer activement au processus législatif. On devrait également repérer les ressources, les systèmes et le soutien administratif disponibles.

Section correspondante dans
Lois et règlements : l'essentiel

Chapitre 2.1 :
Point de départ

FÉDÉRAL ET SES ACTIVITÉS DE SO

N DES
ONS

APPROBATION DES ORIENTATIONS PAR LE CABINET

RÉDACTIC



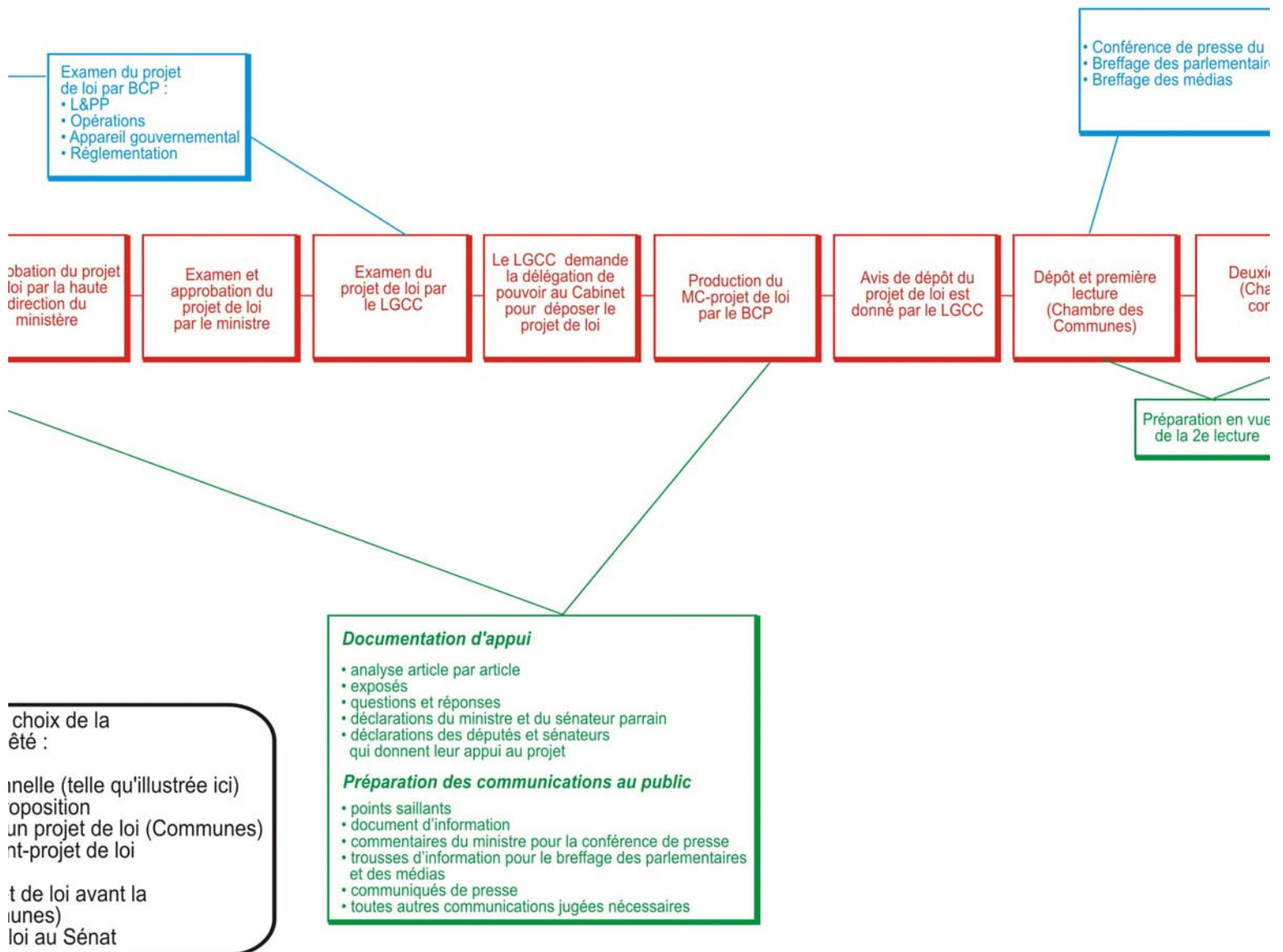
C'est à cette étape-ci que le filière législative doit être arr

1. Filière législative traditior
2. Étude en comité d'une pr législative avant dépôt d'
3. Étude en comité de l'ava (Communes)
4. Étude en comité du proje deuxième lecture (Comrr
5. Dépôt initial du projet de

OUTIEN

ON

APPROBATION DU PROJET PAR LE CABINET



CHAMBRE DES COMMUNES

SÉNAT

Communications au public continues/Relations avec les médias/Activités de liaison parlementaire

